

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 juin 2026

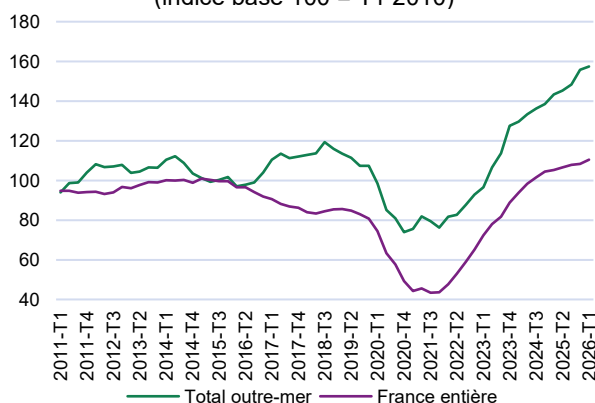
La hausse des défaillances ultramarines ralentit mais reste supérieure à celle observée en France entière

L'IEDOM et l'IEOM publient les statistiques actualisées des défaillances d'entreprises relatives à l'ensemble des territoires ultramarins. Entre avril 2025 et mars 2026, 2 868 redressements et liquidations judiciaires d'entreprises ont été enregistrés en Outre-mer. Le nombre de défaillances comptabilisées sur un an au T1 2026 augmente de 9,8 % en glissement annuel. Si la hausse ralentit par rapport au T4 2025 (+12,5 %), elle demeure néanmoins plus soutenue qu'au niveau national (+5,0 %), où 69 938 défaillances ont été enregistrées sur la même période.

Bien que l'augmentation du nombre de défaillances touche l'ensemble des secteurs d'activité, quatre concentrent à eux seuls deux tiers de la hausse globale observée au T1 2026 : la **construction** (+9,1 %), le **commerce et réparation automobile** (+6,8 %), les **conseils et services aux entreprises** (+13,7 %) et l'**enseignement, santé, action sociale et services aux ménages** (+12,1 %). Dans le secteur de l'**hébergement et restauration**, la croissance du nombre de procédures collectives ralentit et passe sous le seuil des 10 % (+5,8 %) pour la première fois depuis 2023.

Les situations restent contrastées selon les géographies. En **Guadeloupe**, après avoir progressé de plus de 40 % en glissement annuel en 2025, les défaillances enregistrent un ralentissement au T1 2026 (+19,1 %). La situation est similaire en **Martinique** où le nombre de défaillances augmente (+8,8 %) à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent. En **Guyane**, le nombre de défaillances augmente pour atteindre 196 au T1 2026. Alors que la tendance s'était inversée en fin d'année 2025, le nombre de défaillances est de nouveau orienté à la hausse en début d'année 2026 à **La Réunion** (+4,6 %). Le nombre de défaillances augmente pour le troisième trimestre consécutif en **Nouvelle-Calédonie**. Toutefois, cette hausse ralentit nettement au T1 2026 à +2,3 % (après +13,0 %). La dynamique reste positive en **Polynésie française** où le nombre de défaillances baisse de 11 %.

Défaillances des entreprises ultramarines
(indice base 100 = T1 2010)



Source : IEDOM-IEOM - bases Fiben et Eden

Note : chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres. Dernier point : 4^e trimestre 2025.

Consultez la publication en ligne : [Défaillances des entreprises ultramarines - IEDOM-IEOM](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale pour le compte de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro. L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Nos publications sont téléchargeables sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : Éric MORIAME - tél : 06 73 51 02 90, communication@iedom-ieom.fr